

## **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT À LA VILLE DE KATZENTHAL (rapport N° 11825)**

### **Les travaux au château du Wineck :**

- Porteur de projet : Commune de Katzenthal (maître d'ouvrage).
- Maîtrise d'œuvre : M. Jean-Luc ISNER, architecte du patrimoine.
- Caractéristiques du site :

Propriété de la Commune de Katzenthal, canton de Sainte-Marie-aux-Mines, Territoire Centre Alsace. Château inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1984 ; inscription des ruines du château ; en 1991 inscription de l'enceinte extérieure.

### **Historique :**

L'origine du château remonte au début du 13<sup>e</sup> siècle mais sa première mention date de 1251, lorsque le comte Ulrich II de Ferrette le remit à l'évêque de Strasbourg. En 1271 il le vendit à l'évêque de Bâle qui le lui rétrocéda en fief. Il fut occupé et tenu en arrière-fief par les chevaliers de Wineck jusqu'à l'extinction de la famille puis fut donné aux Rathsamhausen en 1361, par les Habsbourg, successeurs des Ferrette.

Après un incendie au milieu du 15<sup>e</sup> siècle, le château qui avait perdu tout intérêt stratégique fut abandonné. En 1502, il est mentionné dans une lettre comme étant en ruine.

Les Rathsamhausen en restèrent propriétaires jusqu'en 1828 (extinction de la famille). Il échut alors aux de Gail qui le vendirent en 1848.

En 1864, il devint la propriété de la Société pour la conservation des monuments historiques qui donna la parcelle à bail en 1973 à l'association des Amis du Wineck. La maîtrise d'ouvrage a été transférée à la Commune de Katzenthal en 2013 par bail emphytéotique de 19 ans, jusqu'au 21 juin 2032. En vertu de ce bail, la Commune a confié la gestion du site à l'Association des Amis du Wineck.

Le château a été restauré, bénévolement dès 1972, par l'association des Amis du Wineck qui participe à l'entretien et à sa mise en valeur sous la présidence de M. Pierre LAENGY.

### **Description de l'édifice :**

Construit sur un éperon rocheux granitique au milieu des vignes, le château comporte un donjon haut de 20 m 78, de plan presque carré (7m X 7,50 m) en moyen appareil de calcaire avec chaînes à bosses (en grès pour la partie surélevée).

D'après les travaux historiques et les fouilles, le donjon roman était couvert d'une voûte légère et entouré d'un fossé avec palissade. Il était complété au sud par un petit logis roman. Au début du 14<sup>e</sup> siècle, il fut surélevé et complété par l'enceinte supérieure en fer à cheval, formant bouclier pour le donjon, l'enceinte extérieure de la basse-cour et un logis à l'ouest. Un escalier extérieur moderne situé contre la face ouest du donjon donne accès au 1<sup>er</sup> étage par un percement du 19<sup>e</sup> siècle. Un escalier intérieur moderne dessert les niveaux supérieurs. L'accès au 2<sup>e</sup> étage se faisait autrefois par une porte haute en arc brisé (côté sud) précédée par une coursière (actuellement un balcon en bois) vers le comble du logis à l'ouest du donjon.

A l'ouest du donjon se situait le logis, à l'est les écuries. Dans la cour, vers le sud a été aménagé un jardinet médiéval. Une 2<sup>e</sup> enceinte en contrebas du château double l'enceinte supérieure et abrite la basse-cour.

- Etat actuel et fréquentation :

L'association des Amis du Wineck est à l'origine de la renaissance du château et participe à l'entretien et à sa mise en valeur bénévolement depuis 40 ans.

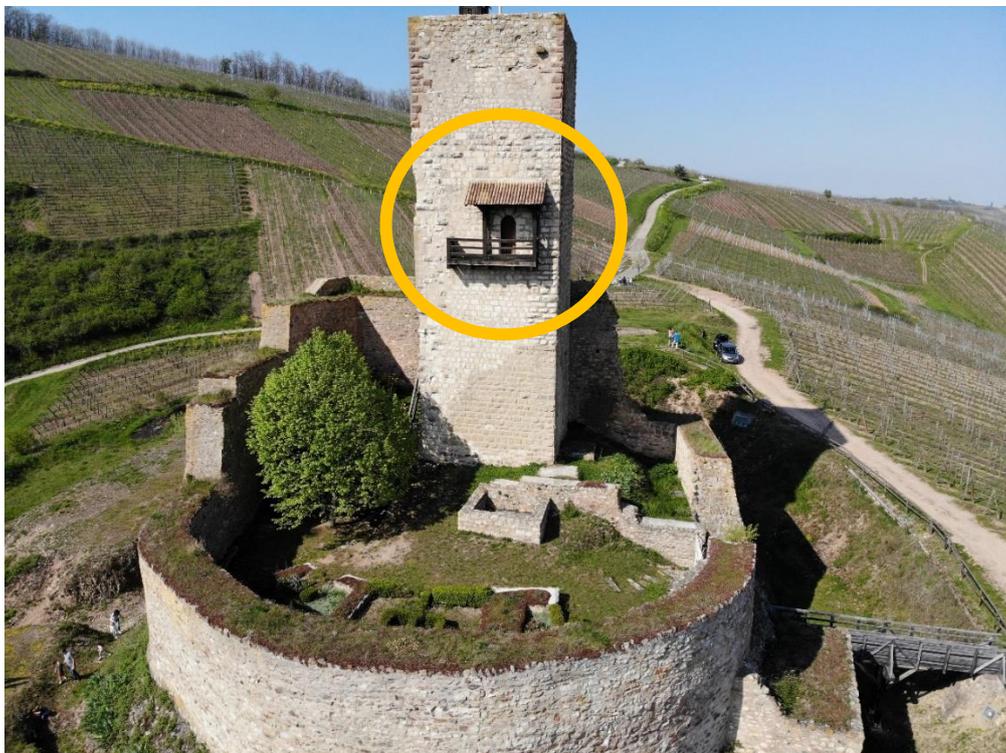
Elle accueille gratuitement plusieurs milliers de visiteurs chaque année (scolaires, groupes, individuels) et ouvre le château toutes les fins de semaines du printemps au début de l'hiver. Elle participe également aux événements de la CeA dans le cadre de « Châteaux et Légendes », accueille les animations d'Alsace Destination Tourisme, ...

### **Nature des travaux projetés par la Commune faisant l'objet de cette demande de subvention :**

Remplacement à l'identique de l'avancée en partie haute sur la façade sud du donjon (cercle orange sur la photo ci-dessous).

Il s'agit de l'entrée historique d'origine dans le donjon.

Etat actuel : un balcon en bois, couvert par un petit toit formant une avancée à mi-hauteur, en façade sud, dont l'accès est interdit au public depuis 2024 en raison des risques (balcon partiellement pourri). Après travaux, le public aura à nouveau accès à ce balcon.



Les travaux envisagés concernent la restauration à l'identique du balcon et de l'auvent de protection et comprennent notamment :

- la mise en place d'un échafaudage montant,
  - l'étalement et le démontage partiel de la charpente support de l'auvent avec récupération des tuiles en vue de réemploi,
  - le remplacement des pièces de bois pourries,
  - la remise en état à l'identique.
- Calendrier des travaux :
    - Démarrage : printemps 2025.
    - Fin prévisionnelle : fin 2025.
    - L'autorisation de démarrage anticipé des études et travaux a été accordée le 13/08/2024 à la Commune, à sa demande.
    - Le chantier est réalisé par des entreprises sous le contrôle et les prescriptions de la DRAC.
  - Montant prévisionnel des travaux : 27 350 € HT (30 635 € TTC).
    - Réfection du balcon par entreprises : 21 850 € HT (24 035 € TTC) ;
    - 5 500 € HT (6 600 € TTC) de maîtrise d'œuvre.
  - Montant maximum prévisionnel éligible : 27 350 € HT.
    - Autofinancement Commune de Katzenthal : 5 470 € (20 %).
    - Subvention attendue de la CeA : 6 838 € (25 %).
    - Subvention attendue de la DRAC : 5 470 € (20 %).
    - Subvention attendue de la Région Grand Est : 5 470 € (20 %).
    - Don de l'Association des Amis du Wineck : 4 102 €.